



CONSEIL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Développement) Jeudi 16 mai 2019

Le Conseil des affaires étrangères (ministres responsables des questions de développement), présidé par M^{me} Federica Mogherini, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, débutera à 9 heures par une discussion sur le programme 2030 dans le cadre d'un multilatéralisme effectif: **"2019 - maintien de la dynamique pour le programme 2030 et répondre au changement climatique"**. Les ministres chargés du développement examineront comment tirer le meilleur parti des événements à venir pour redynamiser la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'accord de Paris sur le changement climatique. Ces discussions contribueront à la préparation du forum politique de haut niveau pour le développement durable (juillet 2019), ainsi que le sommet sur le climat (23 septembre) et le sommet consacré aux objectifs de développement durable (ODD) (24 et 25 septembre), qui se tiendront en marge de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU).

Le Conseil procèdera ensuite à un échange de vue sur **la jeunesse et le développement**. Ils discuteront de la meilleure manière de renforcer les partenariats avec les jeunes, acteurs clés de la mise en œuvre du programme 2030 et de ses 17 ODD.

Les ministres chargés du développement auront un échange de vues sur le **Sahel** et sur la manière de renforcer la relation à long terme de l'UE avec la région, ainsi que le soutien que l'UE apporte au Sahel. Ce débat complètera les premiers échanges tenus durant la semaine: les ministres des affaires étrangères discuteront d'abord, lundi 13 mai, du cadre politique à définir et, mardi 14 mai, les ministres des affaires étrangères et les ministres de la défense de l'UE auront un échange de vues avec leurs homologues des pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad), qui devrait porter essentiellement sur les aspects de sécurité. Le 13 mai, le Conseil adoptera des conclusions sur le Sahel, réaffirmant que le Sahel est une priorité stratégique pour l'UE et ses États membres. Les différentes sessions et réunions prévues durant la semaine du 13 mai témoignent de ce sens des priorités et de **l'approche intégrée adoptée par l'UE à l'égard de la région**.

Au cours d'un déjeuner informel, les ministres en charge du développement se pencheront sur l'avenir de **l'architecture financière pour le développement**, dans le prolongement des discussions qu'ils ont tenues lors de leur dernier Conseil, le 26 novembre 2018.

Il est prévu que le Conseil adopte sans débat un certain nombre de décisions et de conclusions, y compris des conclusions sur la **cohérence des politiques au service du développement** et sur les **objectifs d'aide au développement** (rapport annuel 2019 au Conseil européen).

Possibilités de point presse:

vers 8 h 45 Déclaration de la haute représentante, M^{me} Federica Mogherini, avant la session

[Page des sessions du Conseil](#)

[Conférences de presse et manifestations publiques par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse du Conseil.

2019 - maintien de la dynamique pour le programme 2030 et répondre au changement climatique

Le Conseil débattera du Programme 2030. Les ministres chargés du développement examineront comment tirer le meilleur parti des événements à venir pour redynamiser la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'accord de Paris sur le changement climatique. Ces discussions contribueront à la préparation du **forum politique de haut niveau pour le développement durable** (8-19 juillet 2019), ainsi que le **sommet sur le climat** (23 septembre) et le **sommet consacré aux objectifs de développement durable** (ODD) (24 et 25 septembre), qui se tiendront en marge de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU).

Les ministres devraient discuter de la manière dont l'UE peut **affirmer** efficacement son **rôle de premier plan** lors de ces prochaines réunions. Ils réfléchiront à la manière d'utiliser plus efficacement la diplomatie publique et à la manière dont l'UE peut **mieux soutenir les Nations unies** pour parvenir à une mise en œuvre plus coordonnée des ODD et de l'accord de Paris.

Peu avant la tenue du Conseil, la Commission devrait publier le premier **rapport de synthèse commun** sur la mise en œuvre du consensus européen pour le développement 2017, y compris l'impact de ses actions en faveur du programme à l'horizon 2030 dans les pays en développement, en tant que contribution au rapport de l'UE à présenter au Forum politique de haut niveau des Nations unies en Juillet 2019. Les ministres auront la possibilité de faire part de leurs premières observations sur les principales conclusions du rapport et d'indiquer les éléments qu'ils estiment **prioritaires pour la mise en œuvre des ODD** ainsi que les domaines dans lesquels les efforts pourraient être intensifiés.

Les ministres pourraient également faire le point sur les **enseignements tirés du soutien apporté aux pays partenaires** en ce qui concerne la mobilisation des moyens de mise en œuvre et de financement pour le Programme 2030, ainsi que sur la manière de les adapter, s'il y a lieu, à la coopération avec les pays partenaires après 2020.

L'Agenda 2030 pour le développement durable comprend un ensemble de **17 objectifs de développement durable** (ODD) visant à éliminer la pauvreté tout en réalisant le développement durable dans ses trois dimensions - économique, sociale et environnementale. Parmi les objectifs figurent la lutte contre la faim, la garantie d'une vie saine, l'éducation, l'égalité des sexes, l'assainissement, l'énergie, l'emploi pour tous, la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité mondiale, la promotion de villes durables, la promotion de sociétés pacifiques et inclusives, ainsi que la mobilisation des moyens de mise en œuvre qui engagent tous les pays développés et en développement. C'est la vision commune de la communauté internationale sur les peuples, la prospérité, la planète et le partenariat qui a remplacé les Objectifs du Millénaire pour le développement après son adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015. Les objectifs initiaux ont eu du succès, par exemple en réduisant de moitié la pauvreté dans le monde, en garantissant que 90 % des enfants des régions en développement bénéficient d'une éducation primaire et en réduisant considérablement les disparités entre les sexes. L'Agenda 2030 ajoute à l'accent mis sur la dimension humaine du développement une dimension économique et environnementale du développement durable et inclut un cadre de suivi et d'examen plus solide que celui qui existait pour les OMD, ce dont témoignent les multiples sommets annuels.

Le 9 avril, le Conseil ("Affaires générales") a adopté des **conclusions** relatives à l'approche de l'UE de la dimension interne de la mise en œuvre par l'UE du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies, en réponse au document de réflexion de la Commission intitulé: "Vers une Europe durable d'ici 2030" du 30 janvier 2019. Dans ses conclusions, le Conseil insiste sur l'importance capitale que revêt le développement durable pour l'Union européenne et souligne l'intérêt de l'UE de continuer à jouer un rôle de premier plan en vue de mettre en œuvre le Programme 2030 et ses dix-sept ODD. Conscient de son importance pour l'UE, le Conseil appelle à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030, "tant à l'échelle mondiale qu'au niveau interne, une priorité absolue de l'UE, pour le bien de ses citoyens comme pour conserver sa crédibilité en Europe et dans le monde."

[Conclusions du Conseil "Vers une Union toujours plus durable à l'horizon 2030"](#)

[Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030 \(Nations unies\)](#)

[SOMMET ODD, 24 - 25 septembre 2019, \(ONU\)](#)

Jeunesse et développement

Le Conseil procédera à un échange de vues sur **la jeunesse et le développement** en mettant l'accent sur le travail pour et avec les jeunes.

Les ministres du développement de l'UE débattront des meilleurs moyens de renforcer encore les partenariats avec les jeunes en tant qu'acteurs clés dans la réalisation de l'Agenda 2030. La jeunesse est l'une des principales priorités de la coopération au développement de l'UE, et les jeunes en tant qu'agents de changement sont au centre des politiques extérieures de l'UE. Personne n'a plus d'enjeux dans le succès de l'Agenda 2030 que la jeune génération. Il est donc essentiel d'établir des réseaux et des partenariats solides et durables avec les représentants des jeunes dans les pays partenaires.

Les discussions prendront comme point de départ différentes initiatives qui ont été considérées comme de bonnes pratiques. Il s'agit, par exemple, des Voix des jeunes du G5 Sahel, des Voix des jeunes de la Méditerranée Plus et du Centre de coopération jeunesse UA-UE. Cette dernière est une plateforme multipartite avec 42 jeunes experts au centre. Elle permet non seulement d'inclure les jeunes dans la formulation des recommandations politiques, mais aussi de les impliquer dans des actions concrètes pour rendre ces recommandations opérationnelles.

[Centre de coopération jeunesse UA-UE](#)

Sahel

Les ministres chargés du développement auront un échange de vues sur le **Sahel**. Ils devraient discuter, en particulier, comment ajuster et renforcer la relation à long terme de l'UE avec la région, ainsi que le soutien que l'UE apporte au Sahel, alors que la région est confrontée à une dégradation alarmante de la situation sécuritaire. La discussion s'appuiera sur des échanges intervenus précédemment durant la semaine: les ministres des affaires étrangères auront d'abord un débat le lundi 13 mai pour fixer le cadre politique et, le mardi 14 mai, les ministres des affaires étrangères et les ministres de la défense de l'UE auront un échange de vues, avec leurs homologues des pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad). La discussion devrait être axée sur les aspects de sécurité. Le 13 mai, le Conseil adoptera des conclusions sur le Sahel, réaffirmant que le Sahel est une priorité stratégique pour l'UE et ses États membres. Les différentes sessions et réunions prévues durant la semaine du 13 mai témoignent de ce sens des priorités et de **l'approche intégrée adoptée par l'UE à l'égard de la région**.

Prenant en considération les importantes démarches politiques et opérationnelles entreprises au Sahel ces dernières années, les ministres pourraient discuter de la manière de **renforcer davantage et de rendre plus opérationnelle l'approche intégrée de l'UE à l'égard de la région**. Cette approche combine des actions dans les domaines politique et humanitaire ainsi qu'en matière de sécurité et de développement afin de réagir plus efficacement face aux causes profondes de l'instabilité, au-delà de l'intervention d'urgence.

Les ministres pourraient aussi débattre de la meilleure manière d'encourager les pays du G5 Sahel à renforcer leur propre action dans les zones et régions les plus vulnérables, et de favoriser le partage des tâches avec d'autres intervenants pertinents, comme la CEDEAO, l'Union africaine et les Nations unies. Ils pourraient réfléchir à la manière d'apporter plus rapidement des améliorations plus visibles sur le terrain, en particulier pour répondre aux aspirations des jeunes à un meilleur avenir.

L'UE est attachée à la sécurité et au développement du Sahel et elle est le **principal partenaire dans la région**. Elle s'est dotée d'une approche complète intégrant dialogue politique et diplomatique, sécurité et stabilité, ainsi qu'aide au développement et soutien humanitaire.

Le **dialogue politique et diplomatique** s'articule autour du partenariat politique entre l'UE et le G5 Sahel, notamment les réunions ministérielles et la mise en œuvre de la stratégie de l'UE dans la région du Sahel, le plan d'action régional et le processus de paix au Mali. La haute représentante de l'UE organise régulièrement des réunions avec ses homologues du G5 Sahel pour réexaminer et renforcer la coopération et la coordination dans des domaines d'intérêt tels que le développement, la gouvernance et la sécurité. En outre, l'UE agit en qualité de garante du processus de paix au Mali.

L'UE soutient aussi la **sécurité et la stabilité** dans la région grâce à trois missions PSDC: l'EUCAP Sahel Mali, l'EUTM Mali et l'EUCAP Sahel Niger avec une approche régionale renforcée. Les missions consistent notamment à former et conseiller ainsi qu'à soutenir directement les forces de sécurité, dans le but ultime de renforcer les différentes capacités nationales. De plus, l'UE contribue à l'opérationnalisation de la force conjointe du G5 Sahel.

L'aide totale apportée par l'UE et ses États membres aux pays du G5 Sahel dans le domaine de la **coopération au développement** se monte à 8 milliards d'euros pour la période 2014-2020. L'UE apporte une assistance à long terme au Sahel, essentiellement par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique (via lequel 930 millions d'euros ont déjà été mobilisés) et du Fonds européen de développement, qui a alloué, pour la période 2014-2020, 628 millions d'euros pour le Burkina Faso, 542 millions d'euros pour le Tchad, 664 millions d'euros pour le Mali, 160 millions d'euros pour la Mauritanie et 686 millions d'euros pour le Niger. L'UE est aussi un **donateur humanitaire** majeur, plus de 250 millions d'euros ayant été alloués aux populations du G5 Sahel pendant les deux dernières années.

[L'Union européenne et le Sahel, fiche d'information \(SEAE\)](#)

[Sahel: l'UE adopte de nouvelles mesures pour renforcer son soutien à la sécurité dans la région, 3 mai 2019](#)

[Conclusions du Conseil sur la région du Sahel/Mali, 25 juin 2018](#)

Déjeuner informel: architecture financière pour le développement

Au cours du déjeuner, les ministres chargés du développement débattront de la future architecture financière pour le développement. Ils pourraient mettre l'accent sur la voie à suivre pour stimuler l'investissement privé dans les pays les moins avancés / les plus fragiles, et si l'architecture financière en question garantit son efficacité.

Les ministres feront le point sur les meilleurs moyens de garantir une coordination adéquate des mécanismes qui existent au niveau national et à l'échelle de l'UE, et d'assurer une participation inclusive des États membres et des établissements financiers de l'UE à cette architecture ouverte.

Ils procéderont à un échange de vues sur les mesures qui doivent être prises pour faire en sorte que l'architecture européenne d'investissement en dehors de l'Europe soit cohérente, efficace, intégrée et inclusive.

Le dernier débat du Conseil sur la future architecture financière pour le développement a eu lieu le 26 novembre 2018, lors du Conseil des affaires étrangères avec les ministres de l'UE chargés du développement. À cette occasion, les ministres ont eu une première discussion sur la future architecture européenne d'investissement en dehors de l'UE. Ils ont en outre réfléchi à la nécessité que le futur cadre financier offre une souplesse suffisante tout en garantissant que les priorités de l'UE à l'égard de son voisinage et de l'Afrique soient pleinement prises en compte.

[Principaux résultats - Conseil des affaires étrangères \(Développement\), 26 novembre 2018](#)

[Nouveaux instruments proposés pour l'action extérieure de l'UE \(communiqué de presse de la Commission, 14 juin 2018\)](#)

Autres points

Le Conseil devrait adopter sans débat un certain nombre de conclusions, et notamment les suivantes:

Conclusions du Conseil sur la cohérence des politiques pour le développement

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la cohérence des politiques pour le développement.

Le Conseil rappelle l'obligation prévue par le traité de tenir compte des objectifs de la coopération au développement dans toutes les politiques internes et externes et souligne l'importance que revêt la CPD en tant qu'élément fondamental de la contribution de l'UE à la réalisation du programme 2030 et des objectifs de développement durable (ODD).

Le Conseil prend note des progrès qui ont été réalisés en ce qui concerne la CPD, et demande que des efforts supplémentaires soient déployés pour faire en sorte que les politiques non liées au développement tiennent compte des objectifs de développement des pays partenaires, ce qui devrait permettre de réduire au maximum les effets négatifs. Il insiste sur la nécessité de mettre l'accent sur la durabilité, de créer des situations où tout le monde est gagnant et de renforcer l'impact positif des politiques de l'UE sur les pays en développement, y compris en encourageant les synergies et en réduisant les arbitrages entre les politiques.

Le Conseil est conscient que la volonté politique est indispensable pour réaliser la CPD, et il réaffirme sa détermination politique à encourager des approches gouvernementales globales, à assurer une action de supervision et de coordination politiques à tous les niveaux, et à concourir à ce que l'élaboration des politiques et la prise de décision reposent sur des observations factuelles aux fins de la mise en œuvre des ODD.

Conclusions du Conseil sur les objectifs d'aide au développement de l'UE (rapport annuel 2019 au Conseil européen)

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur le rapport annuel 2019 au Conseil européen concernant les objectifs d'aide au développement de l'UE. Ce rapport analyse les tendances en ce qui concerne les engagements et les résultats quant à l'aide publique au développement (APD) de l'UE. L'APD constitue une source de financement majeure pour les pays les moins avancés et les États fragiles, dont l'une des caractéristiques est qu'ils ne disposent pas en interne de la capacité de lever des fonds à partir d'autres sources. L'année dernière, l'APD a atteint 75 milliards d'euros, soit une hausse de 11 % par rapport à 2015.

Le Conseil relèvera que l'UE et ses États membres ont conservé leur place de premier bailleur de fonds dans le monde en matière d'APD, puisqu'ils contribuent pour près de 57 % du total de l'APD fournie aux pays en développement par des membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE. En 2018, l'APD de l'UE a atteint la somme de 74,4 milliards d'euros, et a représenté 0,47 % du RNB de l'UE. Le total était inférieur de 731 millions d'euros à celui de 2018, année où le montant exprimé en pourcentage de RNB était également plus élevé puisqu'il était de 0,5 %.

Dans ces conclusions, le Conseil exprimera sa préoccupation par la tendance à la baisse de l'APD collective de l'UE, qui a diminué pour la deuxième année consécutive, et déplorera que l'on s'éloigne toujours plus de l'objectif collectif consistant à consacrer 0,7 % du RNB à l'APD.

Le Conseil réaffirmera le rôle politique de premier plan qu'il joue et son engagement en faveur de l'aide au développement, et rappellera les engagements individuels et collectifs de l'UE et de ses États membres en matière d'APD, énoncés dans le nouveau consensus européen pour le développement.